



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 25 juin 2021
affiché ou publié le vendredi 25 juin 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210625-lmc1H25611H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H25611H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 24 juin 2021

n° 104-21

Objet : *RS - Attribution d'un accord-cadre relatif à la fourniture de conteneurs de grand volume pour la collecte des déchets ménagers*

- date de convocation le 18 juin 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi vingt-quatre juin dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis en visioconférence, via Zoom, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 23

| | |
|--------------------------------|---|
| Aillon-le-Jeune | Serge Tichkiewitch |
| Aillon-le-Vieux | |
| Arith | |
| Barberaz | |
| Barby | Christophe Pierreton |
| Bassens | |
| Bellecombe-en-Bauges | |
| Challes-les-Eaux | Josette Rémy |
| Chambéry | Pierre Brun - Alain Caraco - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin |
| Cognin | Corinne Charles - Franck Morat |
| Curienne | |
| Doucy-en-Bauges | |
| Ecole | Hervé Ferroud-Plattet |
| Jacob-Bellecombette | |
| Jarsy | |
| La Compôte | |
| La Motte-en-Bauges | |
| La Motte-Servolex | Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux |
| La Ravoire | |
| La Thuile | |
| Le Châtelard | Vincent Boulnois |
| Le Noyer | Philippe Gamen |
| Les Déserts | Sandra Ferrari |
| Lescheraines | |
| Montagnole | |
| Puygros | |
| Saint-Alban-Laysse | |
| Saint-Baldoph | Christophe Richel |
| Saint-Cassin | Jocelyne Gougou |
| Sainte-Reine | |
| Saint-François de Sales | |
| Saint-Jean-d'Arvey | |
| Saint-Jeoire-Prieuré | Jean-Marc Léoutre |
| Saint-Sulpice | |
| Sonnaz | Daniel Rochaix |
| Thoiry | |
| Vérel-Pragondran | Jean-Pierre Coendoz |
| Vimines | Corine Wolff |

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Grégory Basin à Josette Rémy - de Arthur Boix-Neveu à Christophe Pierreton - de Alexandre Gennaro à Josette Rémy

• conseillers excusés : 26

Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Christian Berthomier - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Eric Delhommeau - Pierre Duperier - Michel Dyen - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Marcel Ferrari - Philippe Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Marie Perrier - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Alain Thieffinat - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 24 juin 2021

délibération n° 104-21

objet **RS - Attribution d'un accord-cadre relatif à la fourniture de conteneurs de grand volume pour la collecte des déchets ménagers**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets ménagers et assimilés, indique qu'une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert a été lancée concernant la fourniture de conteneurs de grand volume pour la collecte des déchets ménagers.

La présente consultation est décomposée en trois lots :

- lot 1 : fourniture, livraison et pose de conteneurs semi-enterrés de grand volume,
- lot 2 : fourniture, livraison et pose de conteneurs enterrés de grand volume,
- lot 3 : fourniture et livraison de conteneurs en acier pour le remplacement des sacs de portage dans les cuves semi-enterrées en PEHD (polyéthylène haute densité).

L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois un an et sans montant minimum ni maximum. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les offres remises à l'issue de la consultation ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation :

- prix des prestations : 40 %,
- valeur technique : 45 %,
- performances en matière de protection de l'environnement : 10 %,
- délai de livraison : 5 %.

La commission d'appel d'offres du 10 juin 2021 a attribué l'accord-cadre comme suit :

- lot 1 : entreprise Sulo, pour un montant estimatif annuel de 711 553,50 € HT, soit 2 846 214,00 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre,
- lot 2 : entreprise Astech, pour un montant estimatif annuel de 192 110,00 € HT, soit 768 440,00 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre,
- lot 3 : entreprise Ese, pour un montant estimatif annuel de 123 013,45 € HT, soit 492 053,80 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres et des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 10 juin 2021,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la passation de l'accord-cadre relatif à la fourniture de conteneurs de grand volume pour la collecte des déchets ménagers, avec les entreprises citées ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir,

Article 3 : dit, en application de l'article L.5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 104-21

Objet de l'acte : RS - Attribution d'un accord-cadre relatif à la fourniture de conteneurs de grand volume pour la collecte des déchets ménagers

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 25 juin 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210625-lmc1H25611H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25611H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2021

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2021

Période d'affichage : du au